

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 novembre 2022	N° 2022-750

Convocation du 17 novembre 2022

Aujourd'hui jeudi 24 novembre 2022 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, M. Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Jean Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Thierry MILLET à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Michel POIGNONEC
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Fabien ROBERT excusé à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY excusée à partir de 14h35 le 25 novembre

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET le 24 novembre
M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET de 11h37 à 12h20 et de 14h35 à 15h28 le 25 novembre
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Alain GARNIER DE 14h à 15h le 25 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU de 16h46 à 17h38 et à M. Frédéric GIRO à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 17h le 25 novembre
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 18h15 le 24 novembre
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 18h27 le 24 novembre
M. Jean TOUZEAU à M. Jean François EGRON à partir de 16h04 le 25 novembre
Mme Marie Claude NOEL à Mme Céline PAPIN le 25 novembre
M. Jean François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 18h15 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 17h55 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15 le 25 novembre
M. Jean Jacques PUYOBRAU à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 18h16 le 24 novembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie Claude NOEL à partir de 16h12 le 24 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA le 24 novembre
M. Patrick PAPADATO à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 10h54 et à partir de 16h37 le 25 novembre
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h14 le 25 novembre
M. Baptiste MAURIN à Mme Amandine BETES à partir de 15h le 25 novembre
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean TOUZEAU le 24 novembre
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX le 24 novembre
Mme Amandine BETES à Mme Christine BOST le 24 novembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES jusqu'à 16h48 et à Mme Pascale PAVONE à partir de 16h50 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN jusqu'à 17h29 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY de 11h25 à 12h20 et à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h14 le 24 novembre
Mme Pascale BRU à M. Thierry TRIJOLET à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Michel LABARDIN à partir de 16h30 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 11h57 le 25 novembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI le 24 novembre
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE le 24 novembre

Mme Camille CHOPLIN à M. Cyrille-Radouane JABER à partir de 18h56 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Fabien ROBERT à partir de 18h25 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Michel LABARDIN à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 10h07 et à partir de 15h32 le 25 novembre
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 16h46 le 24 novembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean Claude FEUGAS à partir de 19h le 24 novembre
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h30 le 24 novembre
Mme Françoise FREMY à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h14 le 25 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h49 le 24 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 16h30 le 25 novembre
Mme Anne Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 17h le 24 novembre
Mme Daphnée GAUSSENS à M. Gwenaël LAMARQUE le 24 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Cyrille-Radouane JABER de 14h35 à 15h35 le 25 novembre
M. Frédéric GIRO à M. Alexandre RUBIO jusqu'à 17h15 le 24 novembre
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h36 le 24 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 18h45 le 24 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY le 25 novembre
M. Cyrille-Radouane JABER à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 16h50 le 24 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Eve DEMANGE le 24 novembre

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Claudine BICHET jusqu'à 15h43 le 24 novembre
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 16h21 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h51 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h35 le 25 novembre
M. Guillaume MARI à M. Didier CUGY jusqu'à 16h et à partir de 17h45 le 24 novembre
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE jusqu'à 17h04 le 24 novembre
M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET le 25 novembre
M. Benoit RAUTUREAU à Mme Christine BONNEFOY à partir de 19h le 24 novembre
M. Franck RAYNAL à M. Patrick PUJOL de 17h15 à 18h13 le 24 novembre
Mme Marie RECALDE à Mme Béatrice DE FRANCOIS le 25 novembre

M. Bastien RIVIERES à M. Patrick LABESSE le 25 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 12h20 le 25 novembre
Mme Karine ROUX LABAT à M. Christian BAGATE à partir de 18h48 le 24 novembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX à partir de 18h le 24 novembre
Mme Béatrice SABOURET à Mme Fatiha BOZDAG jusqu'à 18h05 le 24 novembre
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Anne Eugénie GASPARD à partir de 18h30 le 24 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 16h59 le 24 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 novembre 2022	Délibération
	Direction circulation et stationnement Service observation modélisation / rocade	N° 2022-750

Projet européen "InDiD (Infrastructure Digitale de Demain)" - Participation de Bordeaux Métropole - Encaissement des recettes - Décision - Autorisation

Madame Andréa KISS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a construit depuis 2015 une notoriété nationale et internationale sur les systèmes de transports intelligents coopératifs (C-ITS), avec l'accueil notamment du congrès mondial du secteur. Cet événement a été un catalyseur pour l'écosystème bordelais, avec depuis, un engagement dans plusieurs projets européens successifs.

C-the Difference [2016-2018]

Dès les premières phases, Bordeaux Métropole a priorisé le développement de services numériques pour l'utilisateur avec un objectif de limitation de l'impact sur l'environnement, en particulier la fonctionnalité de conseils de vitesse pour les véhicules motorisés à l'approche des feux de circulation [*GLOSA Green Light Optimal Speed Advisory*].

Coopits et C-Roads France [2016-2021]

Bordeaux Métropole a participé à ce projet piloté par le Ministère délégué aux Transports pour aboutir à l'application smartphone « Coopits », qui reprend les avancées de C-the Différence et les données liées au trafic interurbain, afin d'améliorer l'information des citoyens.

Ce projet a permis de constituer un socle technologique interopérable, que le ministère français délégué aux transports porte en vue d'une standardisation à l'échelle européenne (« C-Roads platform »). Ce socle intègre l'application « Coopits », qui a pu être déployée sur l'agglomération bordelaise puis testée, avec succès, en 2021 en vraie grandeur. L'application peut délivrer les informations en superposition d'une application de navigation préinstallée (ex. Waze, Google Maps, TomTom, Mappy, ...). Ainsi, cette application permet la valorisation aux échelles locales, nationales et, européennes de données fiabilisées issues de différents acteurs de la mobilité et gestionnaires de voiries.

InDiD (Infrastructure Digitale de Demain) [2019-2023]

InDiD (Infrastructure Digitale de Demain) est l'un des 13 projets français sur 148 projets européens retenus, en 2019, par la Commission européenne dans le cadre du dernier appel à projets du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE). Le projet bénéficie d'un cofinancement à hauteur de 50% de la part de l'Union Européenne. Il s'inscrit dans la suite des projets de Systèmes de Transports Intelligents Coopératifs dont C-Roads France évoqué ci-dessus.

Au vu de la cohérence de ce projet avec le schéma des mobilités adopté par le conseil

métropolitain, le 23 septembre 2021 (fiche action n°10 « améliorer le fonctionnement des voiries métropolitaines ») et de la continuité des actions engagées avec l'écosystème local (Gertrude SAEM et NeoGLS), il est proposé sur avis du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, que Bordeaux Métropole rejoigne le consortium aux côtés de l'Eurométropole de Strasbourg, de la ville de Paris, et Aix-Marseille Métropole.

L'objectif est d'améliorer et d'enrichir le catalogue de services « Coopits » (liste en annexe 2), en l'orientant en fonction des enjeux du schéma des mobilités et de la transition énergétique et environnementale, selon 3 axes privilégiés (cf. Annexe 1 programme 2022 2023 du site local) :

Report modal via les parcs relais et promotion du covoiturage :

- Orientation vers les P+R : en complément de l'information sur la disponibilité des places déjà délivrée, il est proposé d'ajouter des informations sur les gains de temps de trajet avec report modal, et/ou sur les gains en termes d'émissions de gaz à effet de serre.
- Encouragement au covoiturage : l'information à proximité ou sur l'itinéraire des voies réservées actuelles devra être améliorée et étendue aux projets envisagés sur les grands axes routiers et autoroutiers (RD106 depuis Saint Jean d'Ilac, RD113 depuis Latresne, boulevard technologique à Mérignac, A10 et A62 à moyen terme).

Accompagnement des modes actifs (principalement piétons et PMR) en carrefours ou traversée :

- Optimisation des demandes de traversée d'un carrefour à feux et adaptation du temps de vert pour certains profils de piétons vulnérables ou groupes d'utilisateurs,
- Démonstrateur d'une amélioration du guidage des mal-voyants en carrefour à feux, à l'aide d'une application smartphone qui recevrait l'état des feux piétons,
- Expérimentation de l'avertissement à la modération de vitesse à destination des véhicules en amont de traversées de modes actifs, sur des points spécifiques en milieu moins dense et en dehors des carrefours à feux et en complément de solution d'aménagement de voirie.

Ces cas d'usages ont vocation à faciliter et sécuriser des déplacements des usagers vulnérables sans générer des effets négatifs sur la lisibilité et la sécurité des espaces publics (risques de décredibilisation de la signalisation par la multiplication des messages).

Amélioration de l'information des usagers pour les grands travaux et événements particuliers :

- Amélioration de l'information travaux et des conseils associés, avec ciblage sur les chantiers les plus perturbants et les principales modifications de plan de circulation,
- Gestion d'événements particuliers : l'information sur voiries inondées lors de débordement de la Garonne et de la Dordogne sera intégrée au dispositif.

La poursuite du travail sur ces thèmes permettra en outre de conforter la gouvernance interne en matière de systèmes de transports intelligents coopératifs, sur différentes dimensions :

- Contribuer à renforcer l'attractivité de l'application en lien avec le Ministère,
- Mettre en production ces services via la plateforme locale en interface avec le nœud national, par un travail de sécurité informatique (passerelles avec le système Gertrude), et par la mise à jour des carrefours connectés sur l'agglomération, dont les feux piétons sur certains sites,
- Envisager l'avenir à moyen terme, notamment par des coopérations à l'échelle de la Gironde.

Volet financier

Les actions portées par Bordeaux Métropole (coûts techniques et frais de personnels)

représentent un budget de 206K€. 50% des coûts seraient pris en charge par la Commission européenne. La durée du projet porterait sur deux années à compter des réunions préparatoires qui se sont tenues cette année. Les développements techniques démarreront dès validation du conseil métropolitain.

Il s'agit donc de valider le plan de financement prévisionnel ci-dessous et d'autoriser le président à signer le formulaire d'adhésion pour les bénéficiaires (« Accession Form for Beneficiaries »), et l'avenant à l'accord de subvention (« Grant Agreement ») qui permettra d'intégrer Bordeaux Métropole à l'accord global et le consortium du projet. Seules les dépenses effectivement réalisées pourront être remboursées, dans la limite des coûts à prévoir au budget 2023. Dans le cas où le cofinancement de l'Union européenne serait moindre, Bordeaux Métropole prendrait à sa charge la différence.

GA amendment n°2 (Bordeaux Pilot Costs)							
Indid	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL	Comments
Activity 1 : C-Roads Platform							
Bordeaux Métropole	-	-	-	1 632 €	1 632 €	3 264 €	WG4 C-Roads Platform: groupe miroir français
Activity 2 : Technical aspects							
Bordeaux Métropole				6 637 €	37 607 €	44 244 €	specifications, studies
Activity 3 : Pilot operations							
Bordeaux Métropole					154 044 €	154 044 €	dev, tests
Activity 4 : Project management dedicated to the French pilot							
Bordeaux Métropole				2 448 €	2 448 €	4 896 €	steering committees, dissemination and pilot site coordination
TOTAL							
Bordeaux Métropole				10 717 €	195 731 €	206 448 €	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5217-2,

VU la délibération n°2016-7, en date du 22 janvier 2016, approuvant la stratégie métropolitaine pour les mobilités,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que ce projet européen participe au renforcement de la stratégie métropolitaine pour les mobilités de la Métropole,

Considérant que l'intérêt de Bordeaux Métropole à organiser sur son territoire l'expérimentation et contribuer au déploiement de nouveaux services de mobilité, afin de valoriser sa politique des mobilités, et les capacités d'innovation du territoire dans le domaine des ITS,

DECIDE

Article 1 : d'adhérer au projet et au consortium InDid.

Article 2 : d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet indiquant les participations maximums sollicitées.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents contractuels et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Article 4 : d'inscrire les dépenses liées à ce projet au chapitre 20, article 2051, sous fonction 847 du Budget Principal pour l'exercice 2023.

Article 5 : d'inscrire les recettes au chapitre 13, compte 13178, sous fonction 847, du Budget Principal pour l'exercice 2023.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 novembre 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 DÉCEMBRE 2022	Pour expédition conforme,
DATE DE MISE EN LIGNE : 1 DÉCEMBRE 2022	la Vice-présidente,
	Madame Andréa KISS